

Conseil d'école n°2 – Mardi 5 mars 2019

Début de la séance 18h30

Présents

Présidente de séance : Madame CLAVELOU

Secrétaire de séance : Madame DELIAT

Enseignants de l'école : Mesdames GASNIER, RODOLPHE, GERARD, MARTINS

Membres de la mairie : Monsieur BILLARD (Maire), Madame CHARDON

Membres des parents d'élèves élus : Mesdames AGUIDI, DESOEUVRE et PLOT

Membres du périscolaire : Madame YANG (responsable du périscolaire)

Délégué départemental de l'Education Nationale : Monsieur HIAULT et Monsieur MIDAN

Absents excusés

Madame EI BOURJI (IEN),

Monsieur GOUZERH (enseignant), Madame JEUFFRAY

Madame MATHIEU et Monsieur CAUMONT parents d'élèves élus.

Ordre du jour

Approbation du procès-verbal du conseil d'école de novembre 2018,

Rentrée 2019 : prévisions des effectifs de 2019,

Prise en charge des élèves en difficultés,

Bilan des actions pédagogiques du second trimestre,

Actions pédagogiques à venir,

Exercice incendie, PPMS (présentation, bilan et approbation)

Actions envisagées par les associations de parents d'élèves,

Questions diverses

Approbation du procès-verbal du premier conseil d'école de novembre 2018

Lors du conseil d'école du 6 novembre dernier, nous avons approuvé le règlement intérieur de l'école, présenté les nouveaux enseignants de l'équipe, fait un point sur les prévisions d'effectifs pour la rentrée, dressé un bilan des élections de parents d'élèves, parlé de l'aide apportée aux élèves en difficulté, fait un bilan des exercices PPMS et incendie, parlé du projet d'école, des actions pédagogiques menées et enfin fait le point sur la coopérative d'école.

Il est demandé aux membres du conseil d'école s'ils ont d'éventuelles remarques à faire sur ce procès-verbal. Aucune remarque particulière n'est faite, le procès-verbal du conseil d'école du 6 novembre 2018 est approuvé à l'unanimité.

Rentrée 2019: Prévisions des effectifs de 2019

Suite à la CAPD du mois de février, l'école perd une classe et nous passerons donc à 5 classes à la rentrée prochaine.

Les effectifs seront potentiellement les suivants :

7 PS 9MS 13GS 16CP 16CE1 13CE2 16CM1 21CM2 avec un total de 111 élèves.

La répartition proposée par les enseignants est la suivante : PS MS GS (22 élèves), GS CP (23 élèves), CE1 CE2 (23 élèves), CE2 CM1 (25 élèves) et CM2 (21 élèves)

Prise en charge des élèves en difficultés

Les Activités pédagogiques complémentaires ont lieu les mardis et jeudis pour les CP et les CM1/CM2

CP : jeux de lecture les mardis et jeudis.

CM1 /CM2 : Besoins ponctuels en fonction des leçons vues en classe.

Les lundis et jeudis pour les CE2/CM1 : numération, grammaire et travail autour de l'implicite. Aide pour les difficultés ponctuelles.

Le vendredi pour les CE1 CE2 : Numération et étude de la langue.

Bilan des actions pédagogiques du second trimestre

Les CE1/CE2 et les CP sont allés visiter la caserne des Pompiers et le centre du SAMU, visite très intéressante et ludique. Nous remercions les parents d'élèves qui nous ont permis de pouvoir organiser cette journée. Cette journée a également permis de comprendre l'importance de mener un travail sur le fait de donner l'alerte tous les ans.

Sortie Cinéma pour les élémentaires : le magicien d'Oz

Sortie Cinéma pour les maternels (« les contes de la mère poule »)

Actions pédagogiques à venir

Les CE2 CM1 iront voir Sans famille afin de poursuivre le travail de lecture de classe,

Les GS et CP débutent le cycle piscine à partir du 22 mars

Les classes d'élémentaire participent aux concours Kangourou et Koala (pour les plus jeunes) le jeudi 21 mars.

Toutes les classes de l'école à l'exception des CM1 CM2 reçoivent la visite d'un auteur présent sur le salon du livre, et tous les élémentaires se rendront sur le salon.

L'école va organiser une vente de livres en lien avec l'association « Lire c'est partir » avant les vacances d'avril.

Les classes de GS au CM2 se rendront au spectacle des JMF le 1 avril,

Les classes de CP et CE1 CE2 iront au spectacle « Position Parallèle de la compagnie O Plafond à la Cerisaie le 2 avril.

Les Ce2 CM1 et CM1 CM2 auront l'intervention de Tony Chevalier autour de la protection de la nature et notamment des bords de Loire. Cette intervention sera suivie par une animation Loire dans le courant des mois de mai et juin.

Le spectacle de l'école aura lieu le 24 mai et la fête de l'école le 29 juin.

Et enfin les élémentaires participeront à la marche pour les éléphants le 4 juillet.

Exercice incendie, PPMS (présentation, bilan et approbation)

Le **second exercice incendie** a été déclenché le 5 février dernier. Seules les enseignantes étaient informées du déclenchement de l'alerte. Tout s'est déroulé dans le calme et rapidement.

L'exercice PPMS risques majeurs a été effectué le 7 février en début d'après-midi. Il a été l'occasion d'expliquer aux élèves la différence avec le précédent et quels étaient les risques alentours. Tout s'est bien passé. Les enfants sont restés confinés dans les classes pendant une vingtaine de minutes sans avoir accès aux points d'eau. Il a été noté qu'il serait bien que les classes soient dotées de packs d'eau disponible en fond de classe, la mairie propose d'organiser un roulement afin de pallier aux dates de péremption.

Actions envisagées par les associations de parents d'élèves

Les parents d'élèves mettent en place une vente de chocolats pour Pâques.

Questions diverses

Demandes de travaux de la part des enseignants :

- Installation d'un système de fermeture sur un placard de la classe de CP
- Remplacement des téléphones de l'école, les téléphones actuels grésillent énormément et il devient compliqué d'entendre les interlocuteurs.
- Installation de stores dans le point de rencontre afin de créer un espace multimédia.
- Demande de tracés dans la cour d'élémentaire afin de séparer la cour en différents espaces : la mairie demande un plan afin de pouvoir le mettre en place.

Demandes de la part des DDEN :

- Installation des artis pince-doigts : ils sont commandés et vont être installés.

Questions des parents :

- Mise en place de marquage plus visible sur le parking de l'école : la mairie informe qu'il n'y aura pas de marquage supplémentaire cela ne changera rien aux soucis de stationnement devant l'école aux heures de pointe. Il faut que chacun se responsabilise.
- Mise en place d'un sol antichoc sous la structure en élémentaire : les copeaux sont plus adaptés qu'un sol antichoc comme celui de maternelle. La mairie décide de rajouter une épaisseur de copeaux.
- Déplacement d'Isabelle MARTINS sur d'autres écoles alors que la classe est déjà commencée. Il est expliqué aux parents que ces déplacements sont demandés par la circonscription en fonction des besoins dans les autres écoles (parfois prioritaires aux

besoins de l'école de TAVERS) et que ces déplacements sont répercutés sur l'ensemble des remplaçants en poste sur la circonscription.

- Vitesse excessive de certains véhicules rue du Grand Clos : il est proposé aux parents d'élèves de mettre en place des actions de sensibilisation auprès des parents élus. Les parents demandent l'installation d'un panneau 30 km/h ou bien d'un ralentisseur. La discussion reste sans solution.

La date du prochain conseil d'école est fixée au lundi 24 juin 2019 à 18h30.

La séance est levée à 19h53.